

LA SESSION D'OTTAWA

(suite de la 1ère page.)
vent se montrer sérieux eux-mêmes, donner une haute opinion de leur personne par une conduite remarquable. De plus, les députés que nous venons de citer sont jeunes, pour la plupart; et c'est à qu'on ne remédie que par des capacités extraordinaires et rares.

On pourrait peut-être prétendre que le niveau de la députation a baissé durant ces dernières années. C'est peut-être vrai. Mais une chose est certaine: l'organisation libérale n'a pas eu la main bien heureuse dans le choix de ses candidats. On a fait passer presque partout des incapables ou des arrivistes, de bons garçons mais des gens qui ne sont pas plus qualifiés pour occuper le poste de député qu'un aimable dandy ne le serait pour devenir ministre.

Ces hommes, nous les avons chez nous et même dans les rangs du libéral. Mais ils se désintéressent de la politique, laissent d'autres, moins brillants, occuper les postes, qui leur reviendraient de droit.

Il faut dire, cependant, à la décharge de nos gens, que les autres partis ne sont pas beaucoup mieux partagés. Les chefs eux-mêmes aident à la décadence.

M. King qui avait donné certaines espérances à ses partisans, l'année dernière, ne parle presque plus. Il reste à son siège, et M. Fielding ou un autre donne les mots d'ordre.

M. Meighen est toujours le débile brillant d'autrefois, lorsqu'il se laisse aller, mais il met moins de mordant dans ses discours.

M. Forke parle les yeux sur les quillottes, sans élan, sans conviction, avec les allures et les manières d'un paysan qui vient de quitter pour un temps sa charrue.

Le seul à s'améliorer, c'est M. Gauthier. L'an dernier il n'était pas tout à fait à l'aise au parlement parce qu'il était nouveau venu, et n'avait guère, jusque-là, pris part à des séances presque toujours en anglais.

On ne se sentait pas sûr de soi-même dans cette langue étrangère, on ne se sentait pas maître de tous ses moyens. Au commencement de cette session-ci, on l'a vu pris au milieu des mêmes difficultés, l'esprit partant à la recherche du terme anglais, tendu dans un effort cérébral pour traduire à mesure ce qu'il pensait en français.

Mais son dernier discours a marqué une amélioration évidente. Il est désormais aussi à l'aise ici que dans son vieux parlement de Québec, il n'oublie plus ses gestes, il met de l'expression dans ses phrases anglaises. Et ce n'est pas toujours, ses discours produisent une impression plus profonde que ceux de tous les autres ministres.

Léo-Paul DESROSIERS.



Casse les rhumes de poitrine en dégageant la congestion. Faites-en l'essai.

Le Liniment de Sloan—tue la douleur. Centre rhumatisme, neuritiques, foyers, rhumes de poitrine.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES PLOMBIERS
Le Syndicat des plombiers s'assemble ce soir, à la salle des syndicats catholiques, 3 rue Craig est. Rapport de M. R. Binette. Plusieurs questions très importantes sont inscrites à l'ordre du jour.

OUVRIERS TEXTILES
C'est ce soir, à la salle de l'Union St-Joseph, 1882, Notre-Dame ouest, qu'a lieu l'assemblée du Syndicat catholique et national des ouvriers textiles, garsiers de métiers et tourneurs (loomfixers and slashermen).

SYNDICAT DES MUNICIPALS
Le Syndicat catholique et national des employés municipaux se réunit ce soir, à la salle de l'Union de Commerce, 149, Berri. Rapport de l'exécutif.

AUX USINES ANGUS
Le Syndicat catholique et national des employés d'atelier de chemin de fer, local No. 1, s'assemble lundi soir, à la salle Tremblay 1597 Ste-Catherine est.

EUCHRE-CONCERT
Les syndicats catholiques des métiers de la construction organisent pour le 10 avril courant un euchre-concert qui aura lieu à la salle de l'Assistance Publique, angle Lagauchetière et Berri.

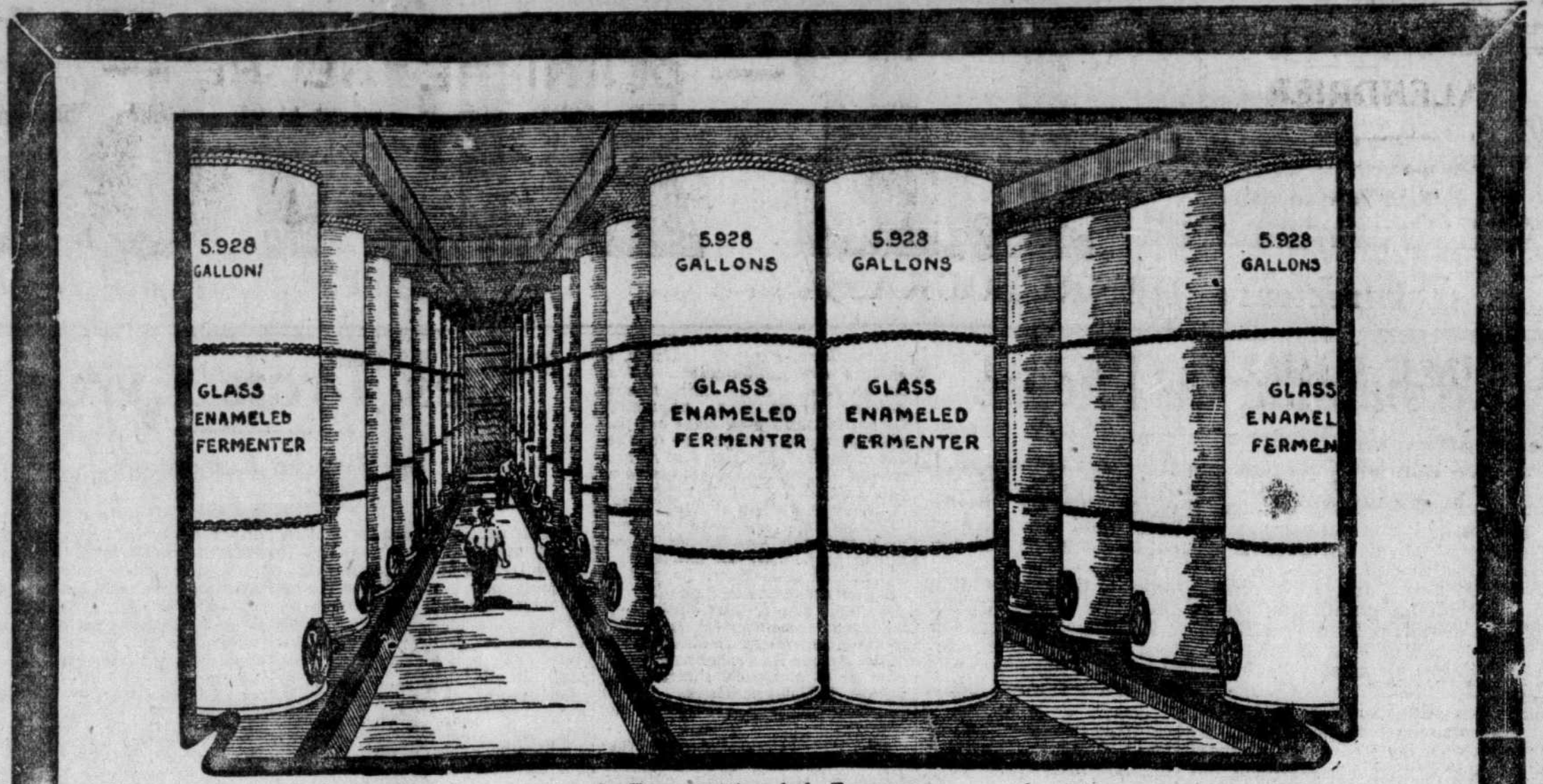
Feu M. Louis-N. Noiseux
Nous apprenons la mort de M. L.N. Noiseux, de la maison L.N. et J.E. Noiseux, marchands de fer. Le défunt était âgé de 61 ans.

Cours d'instruction civique
La dernière leçon du cours d'instruction civique aura lieu jeudi prochain, le 5 avril 1923, à 3 heures de l'après-midi, à l'École technique, 70 rue Sherbrooke ouest.

Toujours en liberté
Les meurtriers de l'agent de police Beaudry sont toujours en liberté. Les deux apaches ont de toute évidence des amis un peu partout en sorte que les recherches sont souvent difficiles.

LA PIPE Cavity FUMEURS!
Voulez-vous vous débarrasser du jus de tabac qui colle dans la bouche, du gargarisme et du rinçage qui aracent les oreilles, et tirer avec aisance une fumée nette, pure, hygiénique? Fumez avec la "Cavity" — que l'on pourrait aussi appeler "Fume-Gee".

LE PELICAN Cigare très doux
Oui! son arôme est riche
Insistez pour avoir les FORMATS "Superfins", 10c. "Apollon", 15c. (2 pour 25c.)
C'est le cigare des intellectuels
En vente chez les marchands et pharmaciens recommandés
Fabricants: Legault, Thomson & Cie Ltd 122, St-Paul est, Tél. Main 2523



La Fermentation de la Frontenac.

Vous êtes invités
A venir visiter notre brasserie cette semaine--- du 2 au 7 avril---chaque après-midi de 2 à 5 p. m. ---chaque soir de 7 à 9.30 p. m. --- et voir fonctionner ces machines énormes. Tous sont bien-venus. Des rafraîchissements seront servis.
L'Honorable Médéric Martin, Maire de Montréal, a inauguré l'ouverture officielle de la semaine anniversaire de la Frontenac Export Ale, aujourd'hui à 3 p.m.---à notre Brasserie. Réception publique tous les jours de cette semaine.

Série d'Articles sur
Le Brassage de la Frontenac Export Ale
La plus moderne des Brasseries de l'Amérique du Nord.
5.—La Fermentation.
Au moyen d'une puissante pompe électrique, l'extrait de malt passe à travers des tuyaux en cuivre dans les cuves de fermentation en acier doublées en verre. On la laisse fermenter sous l'oeil attentif de notre brasseur en chef.
Ces cuves en verre d'une si grande capacité nous permettent de conserver la bière dans un état de propreté immaculée.
Tout ce matériel moderne illustré et expliqué dans nos précédents articles vous donne une idée de l'outillage sans pareil dont nous disposons et explique les raisons qui nous permettent de brasser une Ale de la qualité de la "FRONTENAC EXPORT."
Le sixième article sur le brassage paraîtra demain.
Du 2 Au 7 AVRIL Semaine d'Anniversaire Du 2 Au 7 AVRIL Frontenac Export

Peur donner des conférences
New-York 3 — On sait que le président de l'université Columbia, de New-York, M. Nicholas Murray

Butler, a invité cinq éminents professeurs d'université français à faire des conférences cet été dans ses amphithéâtres.
Le 30 juin, en effet, s'embarqueront pour les Etats-Unis M. Joseph Bedier, de l'Académie française,

professeur au Collège de France; M. Bourgeois, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne; M. Leroy, membre de l'Institut, professeur au Collège de France; M. Hazard, professeur à la Sorbonne, et M. Blanchard, professeur à l'Université de

Grenoble.
Congrès socialiste belge
Bruxelles, 2 (S.P.A.) — Le congrès annuel des socialistes belges

s'est ouvert samedi et durera trois jours. On y discutera la politique internationale et principalement le problème de la Ruhr et la question du suffrage féminin.

CALENDRIER

DEMAIN MARDI, 3 AVRIL 1923 DE L'OCTAVE

Lever du soleil, 5 heures 42. Coucher du soleil, 6 heures 24. P. L. le 1, à 8 heures 16 m. du matin.

LE DEVOIR — DERNIÈRE HEURE

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

LE MAIN

BEAU ET PLUS DOUX. MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum, 21. Minimum aujourd'hui, 2. Mêmes dates l'an dernier, 25. BAROMETRE

8 heures a.m. 30.35 11 heures a.m. 30.37 1 heure p.m. 30.35

CABINET CONDAMNÉ EN BLOC

Le ministère bulgare de Vaziel Radoslavoff est trouvé coupable d'avoir appuyé l'Allemagne dans la grande guerre. — Tous condamnés à la prison.

Sofia, Bulgarie, 2. — (S.P.A.) — Tous les membres du cabinet Radoslavoff ont été trouvés coupables d'avoir entraîné leur pays dans la guerre en faveur de l'Allemagne. Tous ont été condamnés à l'emprisonnement.

Cinq des ministres accusés seulement ont assisté au procès. M. Radoslavoff et le général Boyadzieff, ancien ministre de la guerre, sont en fuite, trois des ministres sont dans les hôpitaux et un des accusés est mort en prison. Six des accusés ont été condamnés à l'emprisonnement à perpétuité.

Ce sont: Vaziel Radoslavoff, ancien premier ministre et ministre de l'intérieur; Dimitri Toncheff, ministre des finances; Pierre Peshief, ministre de l'instruction pu-

blique; Dr P. Dinetchiff, ministre de l'agriculture; Ivan Popoff, ministre de la justice; Dobry Petkof, ministre des travaux publics.

Le général Naidenof, ancien ministre de la guerre, a été condamné à 15 ans d'emprisonnement et cinq autres généraux ont reçu de cinq à dix ans d'emprisonnement. Les condamnés doivent aussi payer les dommages de guerre qui s'élevaient à 32,700,000 de livres.

Radoslavoff a quitté Sofia après la défaite des Bulgares en 1918. Il s'est rendu à Berlin où il a habité assez longtemps, puis il a quitté cette ville, craignant d'être assassiné.

K. Apostolof, ancien ministre des chemins de fer, des postes et des télégraphes, et le général N. Jekof, commandant en chef de l'armée, ont tous deux été condamnés à dix ans de prison.

MORT DE M. JOHN KAINE

Il était ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau et conseiller législatif pour Stadacona.

Québec, 2. (S.P.C.) — M. John C. Kaine, membre du Conseil législatif pour la division Stadacona et ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau, est décédé à sa résidence, rue Ste-Ursule, à cinq heures hier matin.

Outre son épouse M. Kaine laisse deux fils: Bernard-O. Kaine, inspecteur des phares pour le département de la marine et des pêcheries, et Mard-H. Kaine, marchand de bois.

Les funérailles auront lieu mercredi matin en l'église St-Patrice. Né à Québec, le 18 octobre 1853, du mariage de John Kaine et d'Ellen MacGowan, il avait fait ses

études à l'Académie commerciale de Québec. Propriétaire de navires et marchand de bois, il avait épousé Mlle Theresia-Maria Tucker, le 1er janvier 1878. Celle-ci, étant morte, il avait contracté un second mariage avec Mlle Hélène Smith le 14 février 1904.

M. Kaine avait été élu député à l'élection générale de 1902. En 1906 il entra dans le cabinet comme ministre sans portefeuille. Neuf ans plus tard, soit le 17 avril 1915, le gouvernement Gouin l'appela au conseil législatif pour représenter la division Stadacona, poste qu'il occupa encore à sa mort. C'était le plus vieux membre du cabinet. Il est mort à 70 ans.

LE BUDGET DE L'ANGLETERRE

Le chancelier de l'Echiquier annonce un surplus de 101,000,000 de livres sterling.

Londres, 2. (S.P.A.) — Le gouvernement a publié le bilan du Royaume-Uni, pour l'année fiscale se terminant le 31 mars. Les revenus du gouvernement se sont élevés à 2,914,012,452 et les dépenses à 2,812,496,604, ce qui fait un surplus de 101,515,848.

Les revenus comparés à l'an dernier ont diminué de 2210,867,421 et les dépenses de 2266,690,023. Les droits de douane et d'accise ont rapporté 244,025,000 de moins que l'an dernier, les droits sur les profits, 228,488,000, l'impôt sur la propriété et le revenu 19,842,000, les postes 55,850,000, tandis que les droits d'Etat ont rapporté 24,680,000 de plus, le téléphone, 23,050,000, la taxe sur les compagnies et

les profits, 21,461,000 et les droits sur les automobiles 11,225,000.

Les principales rubriques des dépenses sont l'intérêt sur la dette de guerre, 2,309,780,511, les dépenses militaires, 1,111,000,000, le service civil, 228,826,000.

Les dépenses pour les départements militaires qui sont de 278,000,000, moins que l'an dernier, sont moins que l'an dernier sont moins par 279,000,000 que les crédits et plus de 230,000,000 furent économisés sur le service civil dont les crédits étaient moins qu'en 1921-22 par 113,000,000.

La dette flottante est de 2,809,942,000. Elle a diminué de 2219,573,000 sur la comparée à ce qu'elle était le 31 mars 1922.

ECRAUFFOUREE A ESSEN

Neuf Allemands trouvent la mort et trente-quatre sont blessés.

Essen, 2. (S.P.A.) — Quatre directeurs des usines Krupp, accusés d'avoir incité leurs ouvriers à attaquer les troupes françaises samedi, ont été arrêtés hier par les Français. Au cours de l'échouffourée de samedi, neuf Allemands ont été tués et trente-quatre blessés. Celles-ci en lieu alors qu'un lieutenant français et onze hommes se présentaient aux usines Krupp afin de réquisitionner des camions-automobiles pour l'armée française. Ces emissaires ont été attaqués par deux à trois mille hommes qui s'étaient rassemblés à l'appel des usines.

Les Français déclarent que les usines Krupp ont crié pendant plus de deux heures aussitôt après leur arrivée sur les lieux samedi.

Cela, affirmèrent-ils, tendait à exciter non seulement les employés aux usines Krupp, mais encore les habitants du district environnant et ils prétendaient que les directeurs, s'ils n'avaient pas donné ordre de les faire crier, auraient pu les faire arrêter.

Les Français sont certains que

l'on avait prémédité cette rencontre entre les soldats français et les ouvriers allemands. Ils déclarent que ceux qui ont déchaîné des hostilités les premiers sont d'anciens membres de la sûreté allemande qui ont été désarmés par les Français. La responsabilité des directeurs de l'usine est aussi gravement engagée parce que les usines en question ont fait assembler les ouvriers. Plusieurs pénalités seront infligées mais on n'en a pas annoncé la nature.

Le directeur Schaeffer nie que les directeurs aient une responsabilité quelconque pour l'émeute de samedi. Les ouvriers font toujours crier les usines eux-mêmes, prétend-il, en cas d'incendie ou d'un danger quelconque.

Les funérailles des neuf victimes auront lieu probablement mercredi, toutes en même temps à moins que le quartier général d'occupation n'y fasse objection. Les usines Krupp, par ordre du directeur général Schaeffer, seront fermées jusqu'à mercredi et peut-être plus longtemps si nécessaire pour que les ouvriers redevenaient calmes.

Nommés juges en Ontario

Ottawa, 2. (S.P.C.) — MM. Jean-Baptiste-Thomas Caron, d'Ottawa, et Walter-Thompson Evans, de Hamilton, viennent d'être nommés deux juges de la cour de circuit, le premier pour le comté de Cochrane, le second pour le comté de Wentworth, et en même temps juges locaux pour la haute cour de la division de la cour suprême d'Ontario.

L'enlèvement de la neige

La ville a consacré dans son budget une somme de \$530,000 pour l'enlèvement de la neige au cours de la saison qui s'achève; elle en a dépensé jusqu'ici une somme de \$362,989. Il lui faudra encore au moins \$200,000 pour terminer la saison, en débarrassant les trottoirs et les rues de l'épaisse couche de glace qui les recouvre encore. L'hiver dernier, l'enlèvement de la neige avait coûté la ville une somme de \$418,660.

La question de l'heure d'été

LES ECHEVINS SE SENTENT APPUYÉS PAR UNE IMPOSANTE MAJORITÉ EN FAVEUR DE LEUR PREMIÈRE DÉCISION CONTRE L'AVANCE DE L'HEURE. — LES REQUÊTES SE MULTIPLIENT.

Les conseillers se préparent à donner un vote défavorable au mouvement de l'heure d'été, tant les requêtes qui se sont accumulées chez le maire et chez le greffier au nombre de plus de 130,000 signatures, manifestent le désir de la population de rester à l'heure solaire durant les mois d'été. En effet, les partisans du changement n'ont pu grouper jusqu'à date que 27,000 signatures contre 100,000 signatures opposées à l'avance de l'heure.

Le maire attend un tout autre résultat, mardi matin, alors qu'il recevra l'avalanche de pétitions que les citoyens ont signés dimanche à la porte des églises; il croit en réunir plus de deux cent mille en faveur de l'heure normale.

Dimanche, une circulaire a été distribuée aux fidèles de nos églises paroissiales, énumérant les motifs de s'opposer à l'avance de l'heure.

L'avance de l'heure, mentionnait cette circulaire, enlève une heure de repos le matin, une autre le soir, aux ouvriers, aux employés des tramways, des chemins de fer, etc.

Fatigue encore plus les enfants, en les privant de deux heures d'un sommeil réparateur.

Oblige les femmes à se lever une heure plus tôt et à préparer deux ou trois repas au lieu d'un.

Elle est dommageable aux fermiers pour leurs travaux du matin et des soirées, et pour leurs animaux le matin et le soir.

Nuisible au repos et à la santé des personnes qui vivent dans les hôpitaux, les hospices, les communautés, les collèges et autres institutions.

Une cause d'embarras pour les exercices du culte.

Elle occasionne mille tracasseries aux voyageurs de toutes les catégories; elle est profitable aux seuls privilégiés de la fortune, qui du reste peuvent l'adopter pour eux-mêmes et leurs employés, sans l'imposer aux autres.

Et la circulaire concluait: "au nom de Mgr l'Archevêque-coadjuteur de Montréal, des 86 curés des paroisses de la ville, des 910 prêtres séculiers et réguliers de la ville, des 92 institutions de charité, de toutes les communautés d'hommes et de femmes, des fermiers et des marchands des alentours, des voyageurs de toutes classes, des 200,000 ouvriers de la ville, des 90 centièmes de la population de Montréal et des environs, de garder l'heure solaire, l'heure du bon sens, l'heure du bon Dieu."

LES DELEGATIONS

Mardi matin, les protestataires vont se masser à l'hôtel de ville, devant les échevins réunis en caucus, pour former une opposition imposante aux délégués du Board of Trade et de l'Association des Manufacturiers qui se proposent, eux, d'assiéger le conseil municipal.

La police est prévenue et le bon ordre sera maintenu entre les deux camps en présence.

Le maire est très satisfait de la contre-manifestation qui se prépare aux forces mises en branle en faveur de l'avance de l'heure. "C'est un mouvement qui éclairera les échevins", dit-il, et les maintiendra dans leur décision première, en tuant une fois pour toutes le système de l'avance de l'heure."

DE L'INTIMIDATION

M. Martin a bondi lorsqu'une lettre, signée par un contremaître des usines Angus, lui a dénoncé samedi, les procédés des directeurs des usines pour obtenir l'approbation de leurs employés en faveur de l'avance de l'heure. Ce contremaître le met au courant des faits, maître le met au courant des faits, maître le met au courant des faits, maître le met au courant des faits.

Le contremaître ajoute que deux requêtes devaient être présentées aux échevins, mais qu'il n'y en a qu'une seule, celle pour l'avance de l'heure, et les ouvriers ont dû signer sous l'œil des gérants avant de retirer leur paye.

Le maire proteste vigoureusement contre une pareille façon d'agir; il déclare que plus d'un employeur a ainsi influencé ses ouvriers dans des requêtes envoyées à l'hôtel de ville en faveur de l'avance de l'heure.

Il exposera ces procédés d'intimidation, mardi au début du conseil municipal sur la question.

Soumissions pour une croix en béton

On recevra des soumissions cachetées et portant sur l'encre les mots: "Soumission pour construction d'une croix en béton armé sur le mont Royal", jusqu'à midi, le mardi 10 avril 1923.

NOTES MARITIMES

LE "REGINA" ET LE "CASSANDRA" FONT LEUR DERNIER VOYAGE D'HIVER ENTRE HALIFAX ET L'ANGLETERRE

Le "Regina", de la ligne White-Star Dominion, part aujourd'hui d'Halifax à destination de Queens-town avec une assez forte liste de passagers. C'est son dernier voyage d'hiver. Il reprendra, en effet, dans quelque temps son service régulier d'été entre Montréal et Liverpool.

De son côté le "Cassandra", de la ligne Anchor-Donaldson, qui est parti de Glasgow à destination d'Halifax et de Portland le mercredi 28 mars, accomplit également son dernier voyage d'hiver. Il repartira de Glasgow à destination directe de Montréal le 2 mai prochain, service d'été auquel il sera de nouveau affecté cette année ainsi que le "Saturnia" et l'"Athenia", de la même compagnie.

Le "Cassandra" a à son bord 79 passagers de cabine et 416 en troisième classe. Parmi ces derniers mentionnons la présence de plusieurs membres de l'armée du Salut qui viennent s'établir au Canada.

CROISIÈRE AUTOUR DU MONDE

Parti de New-York le 21 novembre dernier pour une croisière autour du monde le "Laconia", de la ligne Cunard était de retour samedi d'avant-midi dans le port de la métropole américaine. C'est le premier paquebot à passagers, dit-on, qui ait sillonné jusqu'à date toutes les mers du globe au cours d'un même voyage.

Le "Laconia" a passé par le canal de Panama et l'Océan Pacifique par la Havane, faisant escale dans les principaux ports des îles Hawaïennes, du Japon, de la Chine, des îles Philippines, de Java, des Indes et de la mer Méditerranée.

Le "Samarita", de la même compagnie, accomplit en ce moment la même croisière mais en sens contraire.

L'EMPRESS OF BRITAIN

L'"Empress of Britain", de la compagnie du Pacifique Canadien, est arrivée samedi à Southampton avec environ cinq cents passagers, terminant sa croisière dans la mer Méditerranée. Ce navire repartira le 12 avril courant à destination de Saint-Jean.

MOUVEMENTS DES NAVIRES

Le "Minnedosa", de la compagnie du Pacifique-Canadien, est arrivé hier soir à Saint-Jean, venant d'Anvers, via le Havre et Southampton, avec 220 passagers de cabine et 708 en troisième classe.

Le "Montcalm", de la même compagnie, était également attendu à Saint-Jean à 9 heures cet avant-midi, venant de Liverpool avec 241 passagers de cabine et 944 en troisième classe.

Le "Montclare", de la même compagnie, est arrivé samedi à Liverpool venant de Saint-Jean.

L'"Empress of Russia", de la même compagnie, était attendue ce matin à Yokohama, venant de Vancouver et en route pour Hong-Kong.

Le "Cedric", de la ligne White-Star Dominion, était attendu à New-York vers les 9 heures 30 cet avant-midi, venant de Liverpool et Queenstown avec 107 passagers de première classe, 421 de deuxième et 508 de troisième.

Le "Aquilania", de la ligne Cunard, est parti à 11 heures de l'avant-midi à destination de New-York via Cherbourg.

Le "Findland", de la ligne Red Star, est attendu aujourd'hui à New-York, venant d'Anvers, Southampton et Cherbourg.

Le "Commercial Intelligence Journal"

Ottawa, 2. (D.N.C.) — M. Robb, ministre du commerce à Ottawa, vient d'écrire à une maison de Montréal, le Comptoir National, qui lui demandait, en même temps que plusieurs autres maisons canadiennes-françaises de la province, la publication du journal hebdomadaire du Commerce Commercial Intelligence Journal, en français.

"Il vous fera sans doute plaisir d'apprendre que des mesures sont déjà prises pour assurer la publication de ce périodique en français et qu'une certaine somme a été inscrite à cet effet dans nos estimés budgétaires. La publication de ce journal dans les deux langues a soulevé beaucoup d'intérêt dans le public et nous nous proposons sous peu de l'établir sur une base commerciale."

Cette lettre officielle de M. Robb est datée du 28 mars et laisse prévoir que, d'ici peu, le Commercial Intelligence Journal aura une édition française, réclamée depuis des mois dans ces cercles industriels et commerciaux canadiens-français, à Montréal et ailleurs.

Journal sportif suspendu

Les agents du sergent Archambault ont fait une descente samedi dans les bureaux du Sportman Review et y ont arrêté Ivan Kuranoff. Les journaux téléphoniques y ont été coupés. Le Sportman Review est un journal hebdomadaire qui se spécialise dans la publication des résultats de courses. La police accuse Kuranoff de s'en servir comme une machine à paris. La loi Miller défend sous peine de un an de prison ou mille dollars d'amende, de pronostiquer quoi que ce soit sur le résultat des courses, et l'employeur dans ce but le téléphone, le télégraphe ou autres moyens de communications.

Le règne de Jésus dans la société

LE CONFÉRENCIER DE NOTRE-DAME RÉSUME SES PRÉDICTIONS EN UNE ÉLOQUENTE SYNTHÈSE SUR LA ROYAUTE DE CHRIST. — CARACTÈRES ET ÉPANOUISSEMENT.

Le R. Père Sanson a terminé, hier après-midi, la station quadragesimale à Notre-Dame, par un exposé de la royauté du Christ dans notre société, ses caractères essentiels et son épanouissement. Une grande foule de fidèles a écouté le prédicateur.

L'histoire ne nous a pas conservé beaucoup de dialogues plus émouvants, un semble-t-il, que les deux courtes paroles qui furent échangées le matin du Vendredi-Saint, au prétoire romain de Jérusalem entre Ponce-Pilate et Jésus-Christ. Il plut à Dieu qu'en cet instant deux pouvoirs se rencontrassent: d'un côté, le représentant de la puissance la plus formidable qui ait jamais pesé sur la terre; un proconsul de la Rome impériale; de l'autre, un accusé fléchissant sous les opprobres, un pauvre Galiléen qu'on appelait Jésus de Nazareth, deux royautés en présence; l'une visible, l'autre spirituelle, l'une de la terre, l'autre des âmes. Ainsi Pilate, avec une pitié curieuse, dit: "Tu es donc Roi?" et Jésus avec une simplicité majestueuse répondit: "Tu l'as dit, je suis Roi."

La réponse de l'accusé arracha à son juge une exclamation de surprise et de dédain... Pourtant elle était vraie cette réponse et la royauté du Christ s'est établie.

Les royautés auxquelles obéissent les hommes peuvent se ramener à deux catégories: la royauté matérielle agissant par la force, la royauté intellectuelle agissant par la science. Toutes les deux sont d'ordre essentiellement temporel.

Or, telle n'est pas la royauté du Christ; pour le comprendre, il faut, comme l'a si bien dit notre Pascal, "nous élever à une sphère plus haute que celle des Alexandre et des Archimède."

Ouvrez l'Évangile, vous n'y entendrez pas Jésus prononcer une seule parole prouvant qu'il ait voulu régner par la force; au contraire, à maintes reprises, vous l'entendrez déclarer que la force est contraire à l'esprit même du royaume qu'il vient fonder.

Pas plus que dans l'ordre de la force, Jésus n'a voulu régner dans l'ordre de l'intelligence, de l'Intellectus en latin, comme la faculté des recherches scientifiques et mathématiques. "Je te loue, ô mon Père, ait-il un jour, de ce que tu as caché ces choses aux puissants et aux savants et de ce que tu les as révélées aux petits et aux humbles."

C'est dans l'ordre moral et religieux que le Christ veut régner. C'est dans ce domaine suprême qu'il est Roi, Roi par la sainteté, Roi par l'amour. Ce que revendique le Fils de Dieu fait homme, c'est la royauté spirituelle la plus absolue, c'est le pouvoir le plus entier sur les âmes, c'est le gouvernement absolu des consciences.

La société moderne doit reconnaître cette royauté, proclamer ce pouvoir, se soumettre à ce gouvernement. Si l'ordre social, l'ordre national, l'ordre international supposent l'ordre moral, il faut que nous travaillions à établir le règne de Jésus sur les consciences, car seul, il peut nous sauver de l'effroyable crise morale où nous nous débattons.

Que les morales dites laïques aient fait faillite, c'est ce que les penseurs les plus profonds de notre époque reconnaissent, mais parmi eux il en est un qui, dans une circonstance solennelle, a proclamé cette faillite d'une façon magistrale: c'est Foerster. "Pour moi, dit-il, il n'y a pas le moindre doute: plus nous nous trouverons en face du problème concret de former le caractère d'un individu, plus aussi l'inspiration religieuse sera reconnue comme indispensable." Deux choses manquent aux morales simplement laïques: une démonstration rationnelle des préceptes régissant nos actions les plus secrètes et une force surnaturelle nécessaire à la volonté pour adhérer à ces préceptes. Or tels sont les deux éléments que nous fournit la morale du Christ.

Le croyant, sachant que son activité personnelle, libre et consciente, est étroitement reliée au Dieu, Être infini en qui se réalise le vrai et le bien auxquels sa conscience lui fait un devoir de conformer sa vie, s'efforce de vivre selon l'Évangile, de "vivre sa foi" non pas uniquement pour gagner une récompense comme sembleraient le croire trop d'individus qui voient dans la religion une sorte de marchandage par lequel on achèterait le ciel au rabais, mais encore et surtout pour demeurer en relation d'amour avec le Dieu d'infinie puissance qui garantit la victoire du bien sur le mal.

Les morales laïques les plus nobles présentent à l'homme comme la religion chrétienne un "idéal" où le sacrifice entre plus ou moins comme élément mais, "tandis que les morales laïques les plus belles restent une croix sans résurrection, la morale chrétienne est une Croix tout auréolée du divin soleil de Bâle."

La foi dans le Christ ressuscité nous fait comprendre le pourquoi de l'humilité, de la pureté, de la soif de la justice, l'espérance dans le Christ ressuscité nous fait aimer toutes ces vertus.

De cette foi et de cette espérance découle encore pour le chrétien une force surnaturelle qui lui permet de résister victorieusement à toutes les attaques de l'esprit du mal; cette force, c'est la grâce; nous

UN MILLION POUR LES INCURABLES

Mgr Gauthier autorise une grande souscription à ce sujet. — Les tuberculeux auront leur établissement près de l'hôpital des Incurables. — En garde contre les faux solliciteurs. — Lettres échangées entre Mgr Gauthier et Soeur Amarine.

La supérieure générale des Soeurs de la Providence, soeur Amarine, vient d'obtenir l'autorisation, au nom de sa communauté, de S. G. Mgr Gauthier, de lancer une souscription, dans la région de Montréal, pour la reconstruction de l'hôpital des Incurables, détruit par le feu il y a quelques semaines, et pour l'adjonction, à cet hôpital, de pavillons où s'établirait l'œuvre des tuberculeux. Cette souscription, dès maintenant ouverte, sera d'un million de dollars. Il y aura quêtes, collectes, et souscriptions dans tout le diocèse. Les deux nouveaux établissements recevront des malades de toute religion et de toute nationalité. Toutes les nouvelles constructions seront entièrement à l'épreuve du feu, afin d'éviter de nouveaux désastres.

Voici le texte de la correspondance en ce propos entre Soeur Amarine et Mgr Gauthier.

Soeur Amarine, Mgr Gauthier, archevêque de Taron, administrateur apostolique de Montréal.

Monseigneur, A peine remises de l'émotion où nous a plongées le déplorable incendie de notre hôpital des incurables, et après avoir rendu grâce à Dieu d'avoir épargné les vies de nos malades, nous adorons les desseins de sa Providence divine et songeons à nous remettre immédiatement à l'œuvre de reconstruction. Qu'il soit donc permis à notre conseil général d'exposer respectueusement à Votre Grandeur les décisions qu'il a cru devoir prendre après mûre délibération.

Le projet d'unir l'œuvre des Incurables à celle des Tuberculeux nous paraît opportun dans les circonstances actuelles. Après le désastre que nous venons de subir, nous n'osions entreprendre la restauration coûteuse de l'édifice du Mont La Salle, sans avoir à craindre la réitération d'un pareil malheur, puisque cette maison n'est pas à l'épreuve du feu. En unissant les deux œuvres, la Communauté se propose d'acquiescer à Notre-Dame-de-Grâce l'espace de terrain nécessaire et d'y construire deux groupes de pavillons ayant chacun chapelle et service de cuisine, séparés l'un de l'autre par les bâtiments de l'administration, afin de faciliter la classification des malades, en sorte que les tuberculeux et les incurables n'aient aucun contact. Le coût approximatif de cet établissement à l'épreuve du feu serait d'un million de dollars.

2o Nous sollicitons donc humblement la permission de faire des recensements de nos souscriptions, par tout le diocèse, sous le bienveillant patronage de Votre Grandeur. Les religieuses elles-mêmes recueilleraient ces souscriptions.

3o Comme cet établissement recevra les malades de toute religion et de toute nationalité, nous vous prions, Monseigneur, de nous accorder le puissant appui de votre influence vis-à-vis de la population du diocèse et de tout le public en général.

Daignez donc bénir cette œuvre, Monseigneur, et lui assurer les faveurs célestes par la sanction de votre autorité paternelle.

Veillez agréer, Monseigneur, les sentiments de respectueuse soumission avec lesquels je suis, de Votre Grandeur, très humble en J.-C., Soeur Amarie, f. c. s. p., supérieure générale, Providence, Maison-Mère, Montréal, 25 mars 1923.

REPOSÉ DE MGR GAUTHIER

Archevêché de Montréal, le 27 mars 1923. Révérende Mère Amarine, Supérieure générale des Soeurs de la Providence, 149, rue Fullum, Montréal.

savons qu'à côté de nous, avec nous, en nous le Christ bataille vigoureusement; le Christ qui veut nous donner la victoire, l'extension de son règne y étant intéressé, le Christ qui peut nous la donner, puisqu'avant lui a vaincu le monde, la nature, le démon et la mort.

Assurément le Fils de Dieu ayant reçu de son Père toute puissance sur la terre comme au Ciel pourrait en un instant anéantir tous les ennemis de sa royauté, mais ne comptons pas sur cet acte d'autorité. Gardez-vous bien de cette molle inactivité qui, sous le masque de la confiance en Dieu, prétendrait lui laisser le soin de se débarrasser lui-même et tout seul de ses ennemis; "Il faut combattre, dit saint Paul, et nous avons à lutter non pas contre les hommes de chair et de sang, mais contre les principautés et les puissances que sont les passions mauvaises."

Levez-vous donc, soldats du Roi Jésus, et brandissant la Croix, résumé des mystères de la foi, éloquent symbole du courage qui ne recule devant aucun sacrifice, poussez ce cri qui faisait entendre l'apôtre à l'heure où le Christ ressuscité prenait possession du monde: "Oporet nos regnare"; Il faut qu'il règne, Dieu le veut! Dieu le veut!

Ma très honorée Mère. J'ai bien reçu la lettre dans laquelle vous me demandez d'accepter le patronage de la souscription publique que vous avez l'intention de prélever en faveur de l'œuvre des Incurables. Je me rappelle en ce moment de quel généreux et inlassable dévouement Monseigneur Duchesnel m'a cessé d'entourer cette œuvre. Je sens bien qu'il y a une tradition à maintenir qui s'accorde d'ailleurs pleinement avec mes propres sympathies, et c'est de tout cœur que je désire vous continuer le même dévouement.

Je souhaite que cette souscription soit couronnée du plus grand succès, et je la recommande instamment à la charité de tous nos concitoyens. Vous pensez qu'un million vous sera nécessaire pour mener à bien ces deux œuvres. Je le crois aussi. Je vous prierais seulement de donner aux souscripteurs des facilités de paiement qui leur permettraient d'acquiescer en plusieurs versements. Ce système, appliqué à la souscription qui s'est faite en faveur de notre Université, nous a valu un succès considérable. Plusieurs donneront davantage s'ils savent que leur libéralité peut s'étendre sur une période de cinq ou dix ans. Demandez avec confiance. A qui l'œuvre incomparable des Incurables n'est-elle pas chère? Il s'y pratique une sorte de charité si délicate et si surnaturelle, qu'elle attire sur votre entreprise les meilleures bénédictions du bon Dieu. Notre population sera sensible, d'autre part, au souci qui vous anime de bâtir plus grand, pour hospitaliser un plus grand nombre de malades. Je sais combien vous avez regretté de refuser l'entrée à tant de souffrants que votre charité eût voulu secourir. Il faut vous mettre en mesure d'hospitaliser cinq cents personnes, si vous voulez répondre aux besoins d'une œuvre qui est seule, dans notre province, à rendre soin de pareilles misères.

Vous m'annoncez également que vous projetez de reconstruction prévoyant l'établissement, à côté de l'œuvre des incurables, de l'œuvre des tuberculeux. Vous en donnez une raison qui ne manquera pas de répondre aux préoccupations de nos vives de notre population, et je crois que ces préoccupations sont fondées.

Personne ne comprendrait aujourd'hui, après les nombreux accidents qui viennent de frapper nos œuvres, que vous placiez nos tuberculeux dans une maison qui ne serait pas à l'épreuve du feu. Nous ne saurions courir le risque d'un nouveau désastre. D'ailleurs, les conditions dans lesquelles vous vous proposez d'établir cet hôpital, sont tout à fait rassurantes. Dans des pavillons séparés, ouverts de toutes parts à la lumière et au soleil, nos pauvres malades trouveront sur le plateau de Notre-Dame-de-Grâce, un site d'une salubrité parfaite; il importe également qu'ils y soient dans une absolue sécurité.

Il convient d'ajouter une autre raison qui est, je le sais, dans votre pensée, mais que votre générosité vous fait taire: c'est l'usure rapide et prématurée du personnel qui doit ajouter aux soucis du dévouement, la préoccupation d'un incendie toujours possible. Vous savez trop combien vos soeurs des Incurables en ont souffert, pour les exposer de nouveau à la même épreuve. Enfin, ceux qui ont l'acquiescement des administrations compliquées, se rendront facilement compte des économies considérables que la centralisation des services généraux vous permet de réaliser.

COMMERCE ET FINANCE

Liste des dividendes déclarés sur valeurs cotées en Bourse.

Fournis par L.-G. Beaubien et Cie.

X. D. de	Payables le	Dividende
3 avril 1923 Maple Leaf Milling	18 avril 1923	2%
4 " " Steel of Canada	18 mai	1%
4 " " Nova Scotia Steel and Coal	18 mai	1%
7 " " Dominion Coal	1 mai	1%
13 " " Brit. Emp. Steel, 1ère priv.	1 mai	1%
13 " " La Banque Nationale	1 mai	1%
15 " " Imperial Bank	1 mai	1%
17 " " Dominion Steel	1 mai	1%
17 " " Standard Bank	1 mai	1%
21 " " Penman's Ltd.	1 mai	1%
31 mai " " Penman's Limited, ordinaire	15 "	2%

(Lorsqu'une valeur est ex-dividende un samedi, elle le devient le jour précédent).
SUR LES VALEURS SE VENDANT ACTUELLEMENT EX-DIVIDENDES, CELLES-
CI DEVIENNENT PAYABLES COMME SUIT:

Abitibi P. and P. Prt.	1%	2 "
Can. Gen. Electric	1%	2 "
Dominion Canners Prt.	1%	2 "
Dominion Textile, vieux	1%	2 "
Dominion Textile, nouveau	1%	2 "
Goodwin's Prt.	1%	2 "
Goodyear Tire Prt.	1%	2 "
Provincial Paper Mills	1%	2 "
Price Bros.	1%	2 "
Provincial Paper Prt.	1%	2 "
Tru. City Prt.	1%	2 "
West India Electric	1%	2 "
Bank of Nova Scotia	4%	3 "
Dominion Bank	4%	3 "
Laurentide Co.	1%	3 "
Molson's Bank	3%	3 "
Ogilvie Flour	1%	3 "
Wabasso Cotton	1%	3 "
Shawinigan Water and Power	1%	10 "
Bell Telephone	1%	14 "
Hillcrest Collieries	1%	14 "
Tuckett's Tobacco	1%	14 "
Asbestos Corp.	1%	15 "
Canada Cement	1%	16 "
Dominion Textile vieux pr.	1%	16 "
Dominion Textile nouveau, pr.	1%	16 "
Montreal Telegraphs	1%	16 "
Spanish River P. and P.	1%	16 "

& Cie, Limitée. 98.11
Canadian Bank of Commerce; Ac-
millius Jarvis & Co.; C.-H. Burgess
& Co.; MacNeill, Graham & Co.;
Royal Securities Corporation. 97.63
Hanson Bros.; National City Co.
Ltd.; René-T. Leclerc, Inc.; Geo.
Beausoleil & Cie; Harris, Forbes &
Co., Limited. 97.408
Dominion Securities Corporation,
Limited; R.-A. Daly & Co.; R.-C.
Matthews & Co.; United Financial
Corporation. 97.077
Les soumissions reçues pour obli-
gations payables capital et intérêts
aux Etats-Unis en même temps
qu'au Canada, sont les suivantes.
Les prix offerts sont en fonds amé-
ricains:

Wood, Gundy & Co.	97.19
Dillon, Read & Co.; Dominion Securities Corporation, Ltd.	97.138
Harris, Forbes & Co., Ltd.; Na- tional City Co., Ltd.	96.409
Aemilius Jarvis & Co.; René-T. Leclerc, Inc.; Brown Bros. & Co.; Halsey, Stuart & Co.; White, Weld & Company	96.051
Equitable Trust Co.; McLeod, Young, Weir & Co.; Blair & Co.; Bankers Trust Co.; Wells-Dickey	94.773

Au service du placement

A celui qui recherche
sécurité et bon revenu,
notre Maison offre:

«Vingt et un ans d'expérience
au service du placement;

«Les meilleures facilités pour
l'achat et la vente de toutes
valeurs;

«Choix d'obligations solides
et faciles à négocier, d'ordre
national ou local;

«Encaissement de coupons,
sans frais, au Canada et aux
Etats-Unis;

«Etudes financières;

Bulletins et Revue mensuelle
du marché. Envoi gratis sur
demande.

RENE-T. LECLERC
Imprimeur
156, rue St-Jacques
Québec - 74, rue St-Pierre
(MARCHÉ FONDÉ EN 1872)

LE MARCHÉ DES VIVRES

LES PRIX DU GROS

Voici quelques prix de gros que nous avons obtenus ce matin:

FARINE

1ère qualité, le baril	\$7.10
Deuxième qualité, le baril	\$6.60
Forté, à boulanger, le baril	\$6.40

OEUFs

Oeufs spéciaux	36s.
Oeufs frais canadiens	34s.
Oeufs frais américains	33s.

BEURRE

Crémier de choix no 1	50s.
No 2	49s.
En bloc d'une livre:	
Crémier, choix no 1	51s.
Crémier, choix no 2	50s.

FROMAGE

Fort, à la meule	32s.
Au morceau	34s.
Doux, à la meule	30s.
Au morceau	31s.
Oka	42s.

MIEL

Le miel blanc coulé se vend	15s.
la livre par 30 livres.	
Les prix des oeufs, du beurre, du fromage, du miel sont fournis par la maison Z. Limoges et Cie, Limi- tée, 26, rue William.	

SAINDOUX

En tinette	16s.
Enseau	16s. 1/2

POMMES DE TERRE

Les prix sont les mêmes pour les
pommes de terre du Québec, des
montagnes Vertes et des provinces
maritimes: \$1.10 les 90 lbs au wa-
gon; au gros, \$1.25 les 80, au ma-
gasin, et \$1.30 les 80 livres livrées.
(Les prix des pommes de terre
nous sont fournis par la maison A.
Lalonde, 237, rue St-Paul).

VIANDES FUMÉES

Les jambons de 8 à 12 livres font	26s.
et les autres plus lourds de 24	à 25s.
Le jambon cuit fait 37s. et le	bacon 27s.

LES REVENUS DU FISC

LES DOUANES ET L'ACCISE ONT RAPPORTÉ 8274,655,739 POUR LA DERNIÈRE ANNÉE FISCALE.

Ottawa, 2 (S.P.C.) — Les recettes des droits de douanes et d'accise pour l'année fiscale qui s'est terminée samedi, se sont élevées à 8274,655,739, soit 844,855,465 de plus que l'année précédente où elles avaient atteint \$229,800,274. Les taxes d'accise perçues laissent voir aussi une augmentation marquée dans les recettes qui proviennent des droits de douanes sur les importations. Le montant total perçu pour les droits sur les importations pour l'année 1922-23 s'élevait à \$131,828,042, comparé à \$119,553,435 l'an dernier, soit une augmentation de \$12,274,606. Les taxes d'accise ont rapporté \$105,649,889 ou \$33,020,547 de plus que l'année précédente alors qu'on avait perçu \$72,629,342.

Le montant perçu en droits d'accise au cours de l'année fiscale qui vient de finir s'élevait à \$36,022,439 comparé à \$36,580,452 l'année précédente, soit une diminution de \$558,012. Diverses perceptions ont rapporté \$1,155,367 en 1922-23, soit une augmentation de \$118,323 sur

1921-22 alors qu'on avait perçu de cette source \$1,037,043.

En mars, dernier mois de l'année fiscale, il y eut une augmentation dans les droits sur les importations, les taxes d'accise et les diverses perceptions. Les droits de douane sur les importations perçus durant ce mois se sont élevés à \$12,524,852 comparé à \$11,856,616 en mars 1922. Les taxes d'accise ont rapporté le mois dernier \$9,093,657, tandis qu'en mars 1922 elles avaient rapporté \$5,217,780. Les droits d'accise ont rapporté \$2,333,216 soit une diminution si on compare avec mars 1922 où ils avaient rapporté \$2,908,440. Les perceptions diverses ont rapporté \$91,324, le mois dernier, comparé à \$88,920 en mars 1922.

«Les Compagnons de la petite scène»

C'est demain, dans la salle des Artisans, rue St-Denis (Angle Vire) que sera donné le premier spectacle des «Compagnons de la Petite Scène». On jouera le «MORT A CHEVAL», mystère en trois tableaux interprétés sont mesdemoiselles Jeannette Tessdale et Marguerite Tessdale (Une fillette de neuf ans) et MM. Armand Lefebvre, Honoré Vaillancourt, P.-E. Leblanc, Ubalde Beaudry, Paul Leclair et G.-A. Vallerand.

Les entrées seront remplies par l'Ensemble Bourgeois. Mlle Jeanne DePocas dira au début un prologue de circonstance.

Les billets sont en vente chez Archambault. (Communiqué)

Prince japonais tué

Paris, 2 (S.P.A.) — Le prince Naruhisa Kitashirakawa, beau-frère de l'empereur du Japon a été tué dans un accident d'automobile hier.

Deux trains de cinq heures dans chaque direction entre Montréal et Québec

Via le Pacifique Canadien

Le chemin de fer Pacifique Canadien offre un service supérieur de trains entre Montréal et Québec, comprenant deux trains de cinq heures dans chaque direction et un service de wagon à compartiments avec les trains de nuit. Le service complet est comme suit:

VERS L'EST

Départ de Montréal, gare Windsor: 9 h. a.m., tous les jours (Le Frontenac) arrive à Québec à 2 h. p.m. 11 h. 30 p.m. tous les jours, arrive à Québec à 7 h. a.m.

VERS L'OUEST

Départ de Québec, gare du Palais: 1 h. 30 p.m., tous les jours (Le Frontenac) arrive à Montréal, gare Windsor à 6 h. 30 p.m. 5 p.m., tous les jours, arrive à Montréal, gare Windsor à 7 h. 25 a.m.

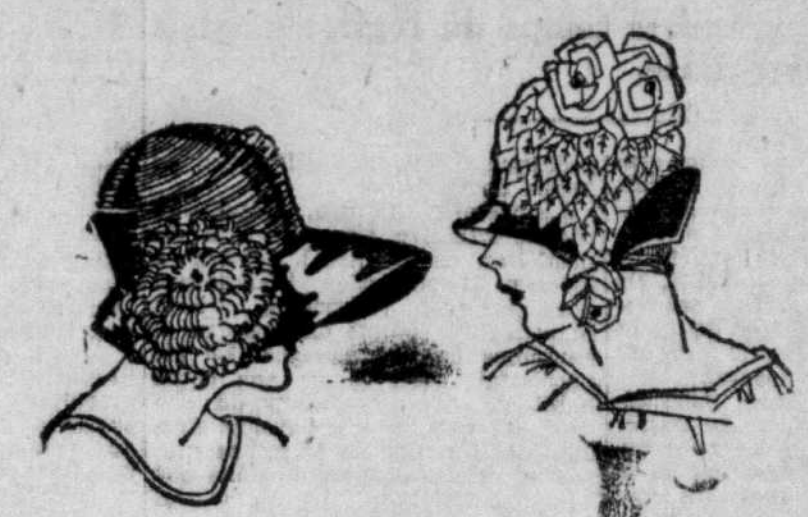
MONTREAL (Place Viger) ET QUEBEC (Vers L'Est)

Départ de Montréal, gare Viger: 9 h. 45 a.m., tous les jours sauf le dimanche; arrive à Québec à 3 h. 40 p.m. 2 h. 30 p.m., dimanche seulement; arrive à Québec à 8 h. 30 p.m. 5 h. p.m., tous les jours sauf le dimanche (Le Viger), arrive à Québec à 10 h. p.m. 11 h. 55 p.m., tous les jours, arrive à Québec à 7 h. a.m.

VERS L'OUEST

Départ de Québec, gare du Palais: 9 h. a.m., tous les jours, sauf le dimanche; arrive à Montréal, Place Viger à 3 h. 15 p.m. 4 h. 40 p.m., tous les jours sauf le dimanche (Le Viger), arrive à Montréal, Place Viger, à 9 h. 40 p.m. 11 h. 55 p.m., tous les jours; arrive à Montréal, Place Viger à 7 h. a.m. On peut obtenir des billets et des places de wagon-lit au bureau des billets de la ville: 141-145, rue St-Jacques, téléphone Main 8125, ou aux gares Windsor, Viger, de Westmount et du Mile-End. (ré.)

LES NOUVEAUX CHAPEAUX



Sans doute que, quand viendra l'été les grands chapeaux seront fort portés, mais dans le moment, c'est le petit chapeau qui est en faveur.

Toques, cloches, casques ou turbans, en une infinité de détails qui les font différer les uns des autres.

Et ceux en ruban, donc, — Jamais le ruban n'a été autant employé dans les chapeaux, et de manières si variées.

Ruban en cocardes, bordures et noeuds — rubans en fleurs, larges plis ou gros bouillon — du ruban et encore du ruban.

Et les fleurs. Que ce soit des grandes fleurs plates ou de gaies fleurettes, des fleurs cirées, des fleurs de plume; parfois un chapeau n'est orné que d'une grosse fleur, un autre n'est formé que de délicates fleurettes.

Les plumes sont aussi employées, plumes de faisand, de coq, autruche glycerinée.

Il y a aussi les garnitures métalliques, les garnitures de feutre, les garnitures de cuir, les garnitures orientales aux brillantes couleurs.

Chapeaux en crin, taffetas, picot, Milan, visca.

Chapeaux noirs dont plusieurs égayés de couleurs vives, chapeaux brun pâle, verts en toutes nuances, mauves, gris, rouges et marine.

Evidemment, il y a des grands chapeaux pour porter avec les souples toilettes de crêpe. Souvent, ils sont ornés d'une seule grosse fleur ou d'une gracieuse plume d'autruche.

Cette année, plus que jamais, chacune peut porter le chapeau qui convient à sa physionomie.

—Au deuxième.



LA MUSIQUE

LA SAISON DE GRAND OPERA RUSSO COMMENCERA LE 9 AVRIL AU SAINT-DENIS ET DURERA DEUX SEMAINES.

On parle partout de la prochaine visite de la troupe d'opéra russe. Cette organisation qui a créé une excellente impression en novembre dernier est immédiatement attendue non seulement par tous ceux qui ont assisté aux premières représentations et qui se promettent bien d'y retourner mais par les nombreux amateurs qui n'ont pas encore eu cette chance et qui ont entendu parler avec éloges de la courte saison de deux semaines commençant le lundi 9 avril. Le programme de la première semaine est comme suit: lundi LE DEMON; mardi CARMEN (avec Mme Bourskaya du Metropolitan; mercredi, matinée, FAUST; mercredi soir UNE NUIT D'AMOUR; jeudi relâche; vendredi LA FILLE DES NEIGES; samedi soir LA FIANCÉE DU TSAR; dimanche matinée, RUSSALKA ou LA SIRENE.

INA BOURSKAYA DANS «CARMEN»

Par permission spéciale de M. Catti-Cazzasa, madame Ina Bourskaya, la grande cantatrice, viendra chanter avec la troupe d'opéra russe mardi soir, 10 avril, dans une représentation de gala de «Carmen». Mme Bourskaya, comme on sait, a été engagée par le Metropolitan, pour remplacer dans le rôle de «Carmen» et autres opéras. Cette grande artiste est venue de Russie il y a deux ans avec la troupe russe. Son succès fut considérable et le Metropolitan de même que l'Opéra de Chicago lui firent immédiatement des offres qu'elle a acceptées. On lui permet cependant de paraître quelquefois avec la troupe russe lorsque cela est possible sans danger ses apparitions au Metropolitan ou avec la troupe de Chicago.

Mme Bourskaya n'est pas seulement une belle cantatrice mais aussi une artiste d'une grande beauté.

LIGNE FRANÇAISE

Cie Générale Transatlantique
New-York, Plymouth, Havre, Paris

FRANCE: 18 Avr. 25 Mai 15 Juin
PARIS: 25 Avr. 25 Mai 16 Juin 4
LAFAYETTE: 12 Juin 23 Août
New-York — Havre — Paris
Bataux transportant une seule classe à prix populaires.

La Savoie: 18 Avr. 25 Mai 5 Juin 2
Chicago: 18 Avr. 25 Juin 30 Août 2
Suffren: 18 Avr. 25 Juin 2 Sept. 15
Rochambeau: 18 Avr. 25 Juin 7 Sept. 15
Roussillon: 18 Avr. 25 Juin 28 Août 30
N.-Y., Vigo et (Espagne) — Bordeaux
La Bourdonnais: 18 Avr. 25 Juin 12
Nouvelle-Orléans — Vigo (Espagne)

De LaSalle: 18 Avr. 25 Juin 3 Oct. 10
Niagara: 18 Avr. 25 Juin 11 Nov. 9
Pour renseignements, s'adresser à
GENIN, TRUDEAU & CIE, Lées
Agents Généraux, 24 Ouest, Notre-Dame, Montréal, ou agents locaux.

Elle parle et chante en français aussi bien qu'en russe. La représentation de «Carmen» avec cette grande étoile et la merveilleuse troupe russe sera certainement un événement. (Communiqué)

LA SITUATION DU MARCHÉ

Au point de vue technique, la situation générale et de place ne saurait être meilleure. Les dépôts à terme, qui représentent globalement plus de onze cents millions, ressortiront une plus-value de \$10,648,114, pour janvier, sur le mois précédent. S'il est vrai que l'activité commerciale est moindre, par contre la liquidation des crédits immobilisés est fort avancée. La maison n'est peut-être pas en parfait ordre pour la reprise, mais le plus gros du nettoyage est fait. Notre change sur New-York est revenu à prime, si légère cependant qu'elle ne saurait alarmer. Un fait, du reste, est propre à contenir la hausse de notre devise: c'est que nos réserves d'or, proportionnellement au volume net des billets du Dominion en circulation, se rapprochent sensiblement de leur niveau d'avant-guerre. La situation s'améliore sans cesse dans l'industrie — à commencer par les produits de base et les services essentiels, comme de juste. On le voit par les bilans, ceux entre autres de nos grandes entreprises d'utilité publique et de pâtes et papiers, dont plusieurs font constater un progrès tout à leur avantage sur les chiffres de l'exercice antérieur — celui-là même qui a vu le plus gros des coupes sombres opérées dans le volume des affaires et les résultats nets d'exploitation. Pour certaines fabrications, chez nos voisins des Etats-Unis, on l'on paraît être plus avancé dans cette voie — dans l'acier, par exemple — on fait état actuellement d'un chiffre sur-

LA SITUATION DU MARCHÉ

prenant de commandes en carnet dont l'exécution doit être différée. Cet unifié tonnage est considéré comme l'un des premiers et plus sûrs indices de l'état général des affaires. La situation européenne, certes, offre beaucoup d'incertitudes. L'Allemagne n'est pas encore matée, tant s'en faut. Quand même, la ferme attitude des voisins qu'elle s'appliquait un jour à piller avec tant de méthode et d'aplomb, lui en impose évidemment. On parle déjà d'en venir à composition et de garanties qui seraient fournies par ces mêmes et comparés. Que cela se réalise et l'on verra peut-être s'étendre sur le monde une vague de confiance et d'activité comme il s'en est rarement vu dans l'histoire. Répét nécessaire et qui ne saurait venir trop tôt.

En attendant cet heureux jour, le taux courant d'intérêt ne paraît pas avoir fini de fléchir. Il est plus à 5 1/4%, mais à 5 1/4% — en attendant qu'il soit à moins encore. N'hésitons pas à le dire: ce mouvement est bien dans l'ordre. Les offres de valeurs nouvelles — nombre et volume, — sont loin d'être gênantes. Il s'en faut de beaucoup qu'elles correspondent à la demande. Un état de choses aussi caractérisé ne saurait passer inaperçu en Bourse et dans le public. Nombre de sources capitalistes scrutent la cote de très près, pour y découvrir telle valeur qui paraît avoir été un peu négligée. Les uns achètent pour bénéficier d'une plus-value éventuelle; les autres, pour le seul mérite des titres et comme placements à longue portée. Le long pull a toujours ses fervents. C'est la méthode des résultats différés mais à peu près certains. On ne saurait prétendre qu'elle soit la moins profitable à l'individu. Pour le marché, ces clients sérieux constituent un élément de force et de stabilité qu'on pourrait dire essentiel. Allons plus loin encore. Notre puissance financière, collectivement, si on y regarde bien, est fonction du nombre et de l'importance des portefeuilles. La spéculation boursière, dont c'est le propre d'avoir des accès de fièvre intermittente, a le tort aussi d'être peu ou point constructive de sa nature. Ceux qui s'y font prendre seraient bien les derniers à en convenir. Et pourtant...

(Du Bulletin de la maison René-T. Leclerc, Inc.)

L'emprunt de la province de Québec

Les \$5,000,000 d'obligations 5% province de Québec datées du 15 mars 1923, échéant le 15 mars 1943 — capital et intérêts payables au Canada seulement — ont été adjugées au syndicat suivant:

Imperial Bank of Canada, Dominion Bank of Canada, Gairdner, Clarke & Co., McLeod, Young, Weir & Co., Ltd., 98.935

Les autres soumissions pour obligations payables au Canada seulement sont les suivantes:

A.-E. Ames & Company; Wood, Gundy & Company; L.-G. Beaubien

L'OBLIGATION 6 1/2%

de la
Cie HYDRAULIQUE DE PORTNEUF (INC.)

est garantie par un contrat en vertu duquel la Compagnie a vendu toute son énergie électrique pour dix ans à la North Shore Power Co., filiale de la Cie de Shawinigan.

PRIX: LE PAIR
Tous renseignements sur demande

Versailles Sidécaire
Bouillais
MONTREAL QUEBEC OTTAWA
BUREAU-CHIEF:
Imm. Versailles, Montréal. Tél. M. 7001

DANS LA BRUME

Par Roger des Fourniels

(Suite)
— Je n'en sais rien!
— Alors, nous sommes perdus?
— Je ne dis pas ça, mais je le crains!
— Veux-tu qu'on fasse un voeu, dis?
— Quel voeu?
— On irait pieds nus de Granville à Saint-Pair avec un clerc aluminé qu'on laisserait à Saint-Patern.
— Comme tu voudrais!
— Ote ton bonnet alors et à genoux!
Les deux hommes s'agenouillèrent au fond du doris et restèrent un instant silencieux.
— C'est fait! déclara Dubuc. Saint Patern, priez pour nous! No-

re, les marins commençaient à trouver que l'épaisseur du brouillard rendait très problématique le retour de leurs camarades.

Par manière d'acquiescement à l'allumé les feux du navire: du pont on ne distinguait pas celui qui était au sommet du grand mat!

La journée du lendemain se passa sans rien amener de nouveau; pendant la matinée, la brume se maintint épaisse; ce fut seulement sur le soir que le ciel s'éclaircit, nettoyé par un coup de vent.

On interrogea l'horizon, mais inutilement.

Le capitaine attendit encore vingt-quatre heures, puis reprit la direction de Saint-Pierre, pour faire voile de là vers la France.

En même temps que la Juanita, l'Anna de Cancale contrait aussi, on demanda aux hommes et au capitaine s'ils n'avaient pas rencontré un doris perdu dans la brume depuis deux jours, leur réponse fut négative.

Le capitaine prit alors son livre

Le «DEVOIR»

commencera
très
prochainement
la publication
d'un nouveau
feuilleton

de bord et y transcrivit une note ainsi conçue:

«Rivoillean Mathieu, de Jullivouville, Dubuc Jean, de Saint-Pair, perdus dans la brume sur le banc, le 22 août...» Et il signa.

Presque à chaque campagne à Terre-Neuve, il y en avait qui disparaissaient ainsi, avec la même oraison funèbre, tant est rude et meurtrier le métier de pêcheur de morue!

Le lendemain de l'arrivée de la Juanita, Germaine Perrin et sa fille, après une nuit sans sommeil, quittèrent leur logis au point du jour pour aller à Granville déclarer l'absence du vieux pilote, et tâcher de savoir si on l'avait vu dans le port ou en mer.

Comme elles y arrivaient, leur attention fut attirée par un trois-mâts battant pavillon français sur large drap blanc marqué au centre de la croix-rouge de Genève.

Il entra au port.

Elles n'y accordèrent que peu d'attention, toutes préoccupées qu'elles étaient de la démarche qu'elles venaient faire.

Aux questions qu'elles posèrent à la douane, au bureau du capitaine du port, on leur répondit qu'on n'avait pas vu Perrin.

L'idée leur vint d'aller à bord de la Juanita, qui depuis la veille se balançait sur ses ancres à quelques brasses de la jetée.

Elles s'adressèrent à un marin qui semblait préparer sa barque pour aller pêcher. C'était justement un vieux ami du pilote; il se fit un plaisir de les conduire et de les ramener à terre après leur départ.

Elles le remercièrent et embarquèrent immédiatement. Sur le navire, il n'y avait plus que les hommes indispensables à sa garde. Ils écoutèrent les deux pauvres femmes et leur répondirent qu'ils avaient vu, en effet, la veille celui qu'elles cherchaient accoster en même temps que le pilote qui portait la Santé, mais qu'ils l'avaient bientôt perdu de vue, car, au lieu de revenir au port après avoir eu les renseignements qu'il voulait sur l'équipage et la campagne, il avait pris le large.

Ces détails avaient jeté la mère et la fille dans une indéfinissable angoisse.

En revenant à terre, après mille suppositions, le marin qui les rame-

</

EN LISANT

Un tableau historique de la colonisation chez nous de 1760 à 1791

Ce qu'en dit l'abbé Caron, dans un nouvel ouvrage. — Aux premiers temps du régime anglais en Nouvelle-France.

Le voile qui enveloppait les premières années du régime anglais commence à se lever. Des historiens comme M. Thomas Chapais et l'abbé Groulx ont projeté la lumière de leurs enquêtes sur cette période. De grands pans d'ombre subsistent encore. Il reste beaucoup de coins obscurs à explorer. Les chercheurs ne manquent pas de travail.

L'abbé Ivanhoé Caron, missionnaire colonisateur, vient de traiter le sujet à un point de vue nouveau. Son ouvrage, La colonisation de la province de Québec, Débuts du régime anglais, 1760-1791, présente du réchauffé mais aussi de l'inédit. Nous l'avons lu avec intérêt.

Dans son avertissement, l'auteur définit l'oeuvre: "C'est l'histoire de l'activité déployée par les descendants des premiers colons de la province de Québec, pour peupler et agrandir leur territoire, que nous faisons."

"Nous avons été forcé d'élargir un peu les bornes que nous nous étions tracées, et l'extension donnée à notre travail nous a amené à parler non seulement du développement territorial de la province de Québec, mais aussi de son développement au point de vue politique, économique, social et même religieux... C'est ainsi que nous avons dû toucher certaines questions d'ordre politique, dont la discussion peut donner lieu à des interprétations diverses et à des divergences d'idées. Ces questions, nous les avons abordées et exposées avec une parfaite indépendance d'esprit."

L'abbé Caron a voulu "faire oeuvre d'historien sincère". A l'exemple de Fustel de Coulanges, il a cherché à se débarrasser des préjugés contemporains, à sortir de là à interpréter les textes "le plus simplement qu'il est possible".

Personne ne lui reprochera d'offenser la sainte simplicité. Nulle envolée de l'imagination dans ces pages, nul sourire d'art, nulle généralisation brillante et peut-être haïssable, un style négligé qui hâte souvent sous la charge d'une érudition.

Les seules conclusions qui se dégagent des faits bruts, non de leur arrangement, non des raisonnements du commentateur, c'est que le clergé a sauvé les Canadiens et que le changement de régime a été plutôt avantageux à la colonie.

Le premier Pifit et les gouvernements anglais de 1791 ont vainement rêvé d'angliciser nos pères. "Le Canada, sous l'égide de la Grande-Bretagne, allait prendre un essor économique remarquable, mais les Canadiens ne devaient pas résister à toute tentative d'assimilation. Pendant que leurs chefs, en combattant dans l'arène parlementaire, assuraient par leur indomptable énergie, la survivance de la langue et des lois françaises, l'habitant ou le colon se faisait conquérant lui aussi! Il abattait les forêts, désaffectait les marécages, peuplait les déserts qui l'entouraient. Il bâtissait des paroisses. Son foyer, où foisonnaient les enfants, était un sanctuaire qu'il défendait jalousement contre toute invasion étrangère."

"C'est ainsi, que fortifiés par la liberté, appuyés sur la croyance et la prière, les Canadiens ont sauvé du naufrage la langue, les coutumes, les traditions de nos ancêtres et sont encore identiques à eux-mêmes."

L'abbé Ivanhoé Caron n'a pas de parti pris. Il étudie le passé avec sérénité, sans passion. Personne ne le traitera d'anglophobe.

L'introduction expose la politique coloniale de l'Angleterre aux XVIIe et XVIIIe siècles et montre la supériorité des méthodes anglaises sur les méthodes françaises. Mais si la Grande-Bretagne accordait une grande indépendance à ses possessions, au point de vue politique, elle les tenait en "sujétion complète en matière de commerce et d'industrie". C'était la pratique universelle, le système de mercantilisme colonial appliqué dans l'intérêt des mères patries. L'acte de navigation de Cromwell (1651) et le "Board of trade and plantations" (1696) établissent un monopole au profit de la marine et des ports anglais, entravaient tout essor industriel en Amérique. Dans le corps de l'ouvrage, nous voyons que cette

politique suscita des difficultés du temps de Carleton.

Le premier chapitre, consacré au régime militaire, s'ouvre sur la capitulation de Montréal. Grâce à Murray, l'occupation britannique n'est pas trop rigoureuse. "Rien donc n'était changé dans les us et coutumes de la campagne. La vie paroissiale avait repris son cours habituel. Groupés autour du clocher du village, les paysans s'occupaient fort peu de ce que se passait au dehors, et vivaient dans une heureuse quiétude. Le clergé, lui aussi, est resté à son poste, au milieu de ses ouailles... Murray et Gage disaient vrai: C'était le clergé qui allait prendre la direction de la petite nation abandonnée de la France."

A la suite du traité de Paris, une proclamation royale, la commission et les instructions données à Murray introduisaient au pays une nouvelle législation de nature à inspirer les craintes les plus sérieuses. La nouvelle législation modifiait profondément l'ancien système administratif et affectait aussi le mode de concession des terres et la tenure. Dans ce nouveau régime foncier, "le régime seigneurial n'était pas aboli, mais on installait à ses côtés un voisin entreprenant (concessions gratuites) qui devait peu à peu le forcer à disparaître."

Le régime seigneurial avait donné les résultats suivants: "A la date où le Canada passait à l'Angleterre, la province de Québec renfermait cent dix paroisses disséminées sur les deux rives du Saint-Laurent. Ces paroisses se confondaient souvent avec la seigneurie. Quelques seigneuries en renfermaient deux, trois et même cinq. En quelques endroits, c'était la paroisse qui contenait dans ses limites plusieurs seigneuries."

Le gouvernement civil remplace le gouvernement militaire. La clique des marchands commence cette lutte contre les indigènes qui conduira aux événements de 1837. Elle obtient le rappel de Murray, trop favorable aux Canadiens.

Murray faisait le pays dans une situation assez compliquée. La rivalité entre l'élément militaire et l'élément civil diminuait, mais, d'un autre côté, l'antagonisme entre les deux races allait en augmentant, provoqué surtout par la partialité dont on faisait preuve envers les Canadiens, dans l'administration de la justice." Carleton, le nouveau gouverneur, est en faveur du rétablissement des lois françaises. Ses avis contribuent beaucoup à l'élaboration de l'acte de Québec. M. l'abbé Caron s'étend sur les débats d'où sortit cette chartre de nos libertés.

La Révolution américaine éclate. A la demande de Carleton, Mgr Briand lance un mandement pour inviter les Canadiens à repousser l'invasion des rebelles. Mais la propagande révolutionnaire a infecté les esprits. La lettre n'a aucun effet. On ne s'enrôle pas dans la région de Montréal, on se jette dans les bras des envahisseurs. Dans les campagnes de Québec, le même esprit de rébellion s'était aussi répandu. On sait que les Québécois se battirent et repoussèrent Montgomery. "Les Canadiens de Québec avaient fait leur devoir et racheté la faute de leurs compatriotes... Le peuple canadien venait de traverser une des périodes les plus critiques de son histoire. Sans la fermeté de son évêque, de ses prêtres, la clairvoyance de ses classes dirigeantes, que serait-il advenu? Probablement qu'il aurait accepté son inféodation à la grande république américaine et signé son arrêt de mort. La Providence, qui veillait sur lui, le sauva encore une fois."

Une des conséquences de la Révolution américaine, c'est l'immigration des loyalistes. L'auteur termine ainsi le chapitre qui les regarde: "En somme, malgré les efforts de Halliday, le trouble qu'il se donna les loyers dépenses qu'il fit pour les placer convenablement, très peu de loyalistes s'établirent définitivement dans la partie alors habitée de la province de Québec. Les aventuriers qui envahirent les Cantons de l'Est après la proclamation de 1791, n'étaient pas, comme nous le verrons plus tard, des loyalistes, au vrai sens du mot."

Les loyalistes s'étaient établis dans les cantons du haut Saint-Laurent, dans la région de Cornwall, de Brockville, de Cataract (le futur Kingston) et de Niagara. Dans notre province, ils s'agitèrent et firent signer des pétitions pour l'abolition de la tenure seigneuriale. "Mais le gouvernement impérial eut le bon esprit de comprendre que le temps n'était pas encore venu d'opérer un changement aussi radical dans la législation foncière du pays, et la clause relative à la commutation, en tant qu'elle regardait le Bas-Canada, fut biffée de l'acte constitutionnel de 1791."

Le chapitre douzième traite du mouvement de la population et des nouvelles paroisses. Il est très court. Suivant le recensement de 1763, la population de la colonie s'élevait à 61.780. En 1784, ce chiffre était monté à 113.012 âmes et, en 1791, à 161.311 âmes. "La population canadienne, par le seul excédent des naissances, avait augmenté d'environ 80.000 âmes dans l'espace de trente ans". Elle avait plus que doublé.

"Le développement du territoire ouvert à la colonisation était loin d'avoir suivi une marche ascendante aussi rapide. Le mouvement de colonisation avait à peine quitté les rives du Saint-Laurent... Le grand obstacle au développement rapide de la colonisation était le manque de voies de communication. L'ouverture des chemins et routes était laissée, pour ainsi dire, à l'initiative privée. Ces travaux se faisaient par corvée et les habitants n'étaient pas toujours empressés de

s'y livrer. Les grands voyers avaient toutes les peines du monde à faire réparer les grandes routes publiques."

"La tenure seigneuriale, qui avait été la grande source du progrès de la colonie sous le régime français, devenait, par suite des abus qu'on laissait s'y introduire, un obstacle à l'expansion de la population." Les nouveaux acquéreurs de seigneuries augmentèrent les taux de ces rentes, imposèrent des conditions plus onéreuses. "Les habitants, plutôt que de se soumettre aux exigences des nouveaux seigneurs, s'abstinrent de demander des concessions de terre. Afin d'établir leurs enfants, ils partageaient leurs fermes en lots de dix, vingt ou trente arpents, de sorte que la population, au lieu de s'étendre, se resserra sur les deux rives du fleuve, et c'est qui explique pourquoi les Canadiens, tout en ayant triplé le chiffre de leur population, depuis trente ans, en étaient encore, quant à la partie habitée, aux limites territoriales de 1760."

A la Conquête, les Anglais s'étonnèrent de l'état peu avancé de l'agriculture. Murray exprime sa surprise dans son rapport sur le gouvernement de Québec. "Il dit que les Canadiens, délivrés des monopoles qui s'exerçaient dans toutes les branches de l'administration sous le régime français, deviendraient plus soucieux de l'avenir et s'appliqueraient davantage à la culture de leurs terres."

"Les prévisions de Murray ne tardèrent pas à se réaliser. La paix rétablie, on se remit avec ardeur au travail, et tandis que, sous l'ancien régime, on ne récoltait que de l'avoine de blé pour suffire aux besoins de la population, on put, sous le régime anglais, en exporter en Angleterre, à Terre-Neuve et aux Antilles, en quantités qui, à partir de 1768, allèrent toujours en progressant, si l'on excepte les périodes de guerre et d'embaras..."

"Même en tenant compte des progrès accomplis depuis trente ans, le développement de l'agriculture était loin d'être en rapport avec la fertilité du sol, et de correspondre à l'étendue du terrain concédé. Sur 7.885.320 1/2 arpents de terre concédés sous le régime français, il n'y en avait encore, en 1784, que 1.569.818 en culture."

"L'habitant, nous l'avons dit plus haut, pouvait difficilement s'éloigner des rives du fleuve, et l'expansion agricole en était réduite d'autant. De plus, le cultivateur canadien avait beaucoup gardé de son ancien indolence et de son esprit de routine. Il en était encore aux anciennes méthodes d'autrefois, cultivant la même pièce en céréales pendant des années et des années, ignorant tout des systèmes d'assolement et d'ameublissement. Il fallait répandre, parmi le peuple, la science agricole. C'est dans ce but que fut fondée, par l'entremise de Dorchester, la première société d'agriculture au Canada."

L'Empire, c'est le commerce, a dit Chamberlain. L'Angleterre vit surtout dans le Canada, "un magnifique champ d'expansion commerciale".

"La France y était venue autrefois, avec ses missionnaires et ses explorateurs; la Grande-Bretagne y vint avec ses marchands et ses chefs, avant tout, de nouer des relations commerciales avec sa nouvelle colonie." Le commerce des fourrures attira l'attention des commerçants de la première heure. Mais la rébellion de Pontiac gâta les affaires. Des règlements restreignaient la traite. Malgré les efforts de Dorchester, le commerce périclita. Le rétablissement des anciennes limites du Canada, par l'acte de Québec, en 1774, appporta un grand changement d'intérêts dans le commerce des fourrures et les pêcheries du Labrador. Le commerce restait soumis aux Actes de navigation. C'est au profit de la métropole que la colonie devait progresser. "La métropole desservait peu à peu les liens qui l'unissaient aux colonies restées fidèles, au risque même de les étouffer."

Une industrie à laquelle on attachait beaucoup d'importance était celle des forges de Saint-Maurice. L'arrivée des loyalistes dans la baie des Chaleurs fit cesser les déprédations des pêcheurs américains qui attaquaient les pêcheurs canadiens et jersais sur la côte de Gaspé et de la baie des Chaleurs. Ces corsaires détruisirent, en 1778, les établissements des frères Robin, à Passébiac. A la venue des loyalistes, "les frères Robin purent rétablir leurs pêcheries à Passébiac et de suite une grande activité. Chaque printemps, de nombreux pêcheurs quittaient Québec et les paroisses du fleuve, Québec sur de petites goélettes, ils allaient faire la pêche à la morue sur les côtes de Gaspé et dans la baie des Chaleurs. C'est de cette époque que datent les premiers établissements des gens de la région de Québec sur la côte de Gaspé. On prenait dans le temps une énorme quantité de morue qui, salée ou séchée, était expédiée en Angleterre ou aux Antilles. Cette pêche à la morue fut une véritable mine pour les Canadiens durant les premières années du dix-huitième siècle."

Malgré le principe de la suprématie royale, les vexations qui entourèrent le sacre de Mar Briand, les menées protestantes n'empêchèrent pas la foi des habitants. Mar Briand écrivit à un missionnaire que le ministère s'exerçait comme du temps des Français, que l'on pratiquait la religion "avec pleine liberté, et plus de ferveur en plusieurs endroits que jamais".

M. l'abbé Caron a consacré un chapitre à l'instruction, et dans ce chapitre sur l'état moral de la population il signale le singulier relâchement qui s'était produit à la Conquête. Le relèvement moral fut prompt mais l'impertinence exerçait ses ravages. On remarque la déchéance de la noblesse, l'absence d'une classe bourgeoise, héritière des qualités morales et intellectuelles de l'aristocratie. L'influence du clergé s'accroît. "Le dévouement du clergé a sauvé la

Mme Milhomme engraisse de 22 lbs, en prenant Tanlac

Une dame de Montréal dit que ce célèbre remède a fait cesser ses souffrances provenant d'épuisement général. Elle dit que sa santé est parfaite maintenant.

"Lorsque j'ai commencé à prendre Tanlac, je pesais cent treize livres et j'étais très faible et épuisée. Mais, maintenant, je pèse cent trente-cinq livres, et je ne saurais trop louer cet excellent remède." Elle est la déclaration de Mme F. Milhomme, une dame très estimée demeurant au no 534 rue Rivard, Montréal, P. Q.

"Pendant quinze mois, j'ai été dans un état d'épuisement méritable, et mes nerfs étaient si agités que je ne pouvais avoir une bonne

nuît de sommeil. J'avais absolument perdu l'appétit et mon énergie et ma force diminuèrent jusqu'à affaiblissement complet, et je souffrais de maux de tête si affreux qu'il me semblait que mon cerveau allait éclater.

"Mais le traitement Tanlac a surmonté tous mes maux. Je n'ai plus jamais de maux de tête, mon appétit est aussi aiguisé qu'il peut l'être et je dors très bien et très profondément. Au cours des quelques dernières semaines, j'ai travaillé très fort, et j'ai recommencé à prendre Tanlac, afin de ne rien perdre de ce que j'avais gagné de forces. Le traitement Tanlac est réellement merveilleux."

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 35 millions de bouteilles.

nationalité canadienne-française. C'est un fait historique amplement démontré et que tous les observateurs impartiaux n'ont pas manqué de souligner." (Entre autres, M. André Siegfried.)

En résumé, de 1760 à 1791, les Canadiens ont lutté pour la survivance nationale, en restant fidèles à la religion, à la langue, aux traditions ancestrales. Ils ne semblent pas avoir de préoccupations politiques. Abandonnés des Anglais par la France et un roi banqueroutier, ils ne peuvent pas encore rivaliser avec les Anglais dans le domaine commercial. Appliqués à sauver de la ruine un héritage de vieille culture classique, ils ne font pas de littérature, ils ne mènent pas de vie intellectuelle intense. Ils cultivent le sol, ils exploitent la forêt.

"Pourquoi ne pas faire servir toutes ces richesses à assurer la survivance de la race? Les Canadiens français s'emploient donc à défricher la terre, à la peupler de leurs enfants, à fonder des foyers. "Rivés au sol, préservés de tout contact avec l'étranger, chaque famille est un sanctuaire où le sens national grandit, se développe et passe, de là, dans l'âme de la race. Et c'est ce sens national qui crée en tous l'esprit de résistance, la volonté de survivre. L'histoire des premières années du régime anglais considérée de ce point de vue s'irradie et projette au loin ses rayons."

"Nous y découvrons déjà chez les Canadiens français, la conscience d'une entité ethnique qui tend à se développer selon ses moeurs, ses coutumes et ses traditions, qui veut conserver sa religion, sa langue, son caractère propre, et qui se refuse, pour cela, à toute assimilation et à toute fusion avec la race des conquérants. Une idéologie est germée dans les cerveaux canadiens-français. Des initiateurs, des chefs, provoqueront une révolution. C'est tout un peuple qui se lèvera pour organiser une résistance, pacifique, si vous le voulez, mais qui saura briser tout l'effort des conquérants."

Le volume bourré de faits, de renseignements, et complété de appendices, se ferme sur cette page synthétique, émue, presque lyrique.

LECTOR.

Commissaire de la gendarmerie à cheval

Ottawa, 2, (S.P.C.) — Le colonel Corland Starnes, assistant-commissaire de la gendarmerie royale canadienne à cheval, vient d'être nommé commissaire en remplacement de M. A. B. Perry, cependant que M. George S. Worsley, de Regina, jusqu'ici surintendant, lui succédera au poste d'assistant-commissaire.

Une fête à M. le chanoine Deschamps

Les paroissiens de Sainte-Brigide ont organisé, hier, une fête d'adieu à leur pasteur, M. le chanoine A.-E. Deschamps, qui les quitte définitivement pour occuper le poste de vicaire général du diocèse de Montréal. Ils lui ont présenté une bague, insigne de ses hautes fonctions et une bourse.

Le Dr Frédéric Leclerc, marquisier en charge, lui a exprimé les vœux de toute la paroisse, et M. l'abbé J. Bélanger, premier vicaire, les souhaits de ses confrères dans le sacerdoce.

Un salut du Très Saint Sacrement a terminé la fête.

Brûlée à mort

Mme O. Bernier, 66 ans, 338, rue Desjardins, est morte hier à trois heures de l'hôpital Western, après avoir été grièvement brûlée. La malheureuse attisait le feu avec un morceau de bois. Elle a laissé la flamme s'enrouler autour du morceau jusqu'à ce que soudain elle allât lécher la manche de cotonnade. Des passants qui voyaient sortir la fumée sont entrés et ont appelé les pompiers. Lorsqu'on a pu secourir la victime tous ses vêtements étaient brûlés.

Fumez le Tabac Haché "OGDEN'S CUT PLUG"

15¢ le paquet. En boîte métallique d'une 1/2 lb. 80¢



Pour rouler vos cigarettes vous-même, demandez LE TABAC FIN "OGDEN'S FINE CUT" (étiquette verte)

TELEPHONE EST 8000

Solde de Meubles DE LA MAISON

ALMY'S LIMITED

Il nous a été impossible, durant les 3 jours de vente de meubles à l'ancien local d'Almy, de descendre au rez-de-chaussée tous les meubles qui étaient en entrepôt. Nous avons dû en transporter une bonne quantité que nous vendrons à nos magasins demain aux mêmes rabais que durant nos trois jours de grande vente à l'ancien magasin d'Almy, c'est à dire à

1/2 et même moins

- Quelques exemples des rabais que nous accordons: Lits en bois, prix d'Almy, 35.00 pour 4.75; Lits en fer, 3.6 de largeur, chacun 2.40; Tables de salle à manger, prix d'Almy, 65.00 pour 18.75; Buffets, prix d'Almy jusqu'à 75.00 pour 29.00; Chaises de salle à manger, prix d'Almy, série de 6 chaises, jusqu'à 75.00 pour 37.50. —Au deuxième.



CARPETTES AU RABAIS

- CARPETTES Wilton, dimension: 9 x 9 pieds, prix réduit de 59.75 à 39.75; 9 x 10.6 pieds, prix réduit de 66.75 à 44.75; 9 x 12 pieds, prix réduit de 80.00 à 51.75; CARPETTES Axminster appropriés pour vitrines, salles à manger; choix de jolis dessins orientaux; dimensions: 4.8 x 7.6 pieds, prix réduit de 18.75 à 12.75; 6.9 x 9 pieds, prix réduit de 30.75 à 21.95; 9 x 9 pieds, prix réduit de 40.00 à 28.75; 9 x 10.6 pieds, prix réduit de 42.50 à 33.75; 9 x 12 pieds, prix réduit de 47.50 à 38.75.

STORES

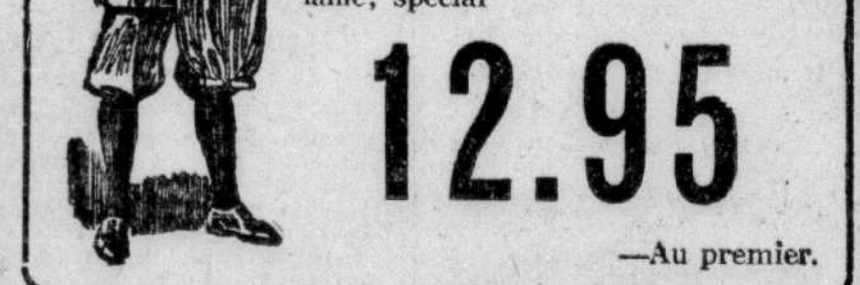
STORES verts pour fenêtres; dimensions: 41-1/2 x 84 pouces; avec garniture de dentelle entre-deux crèmes; réduits de 2.49, chacun à 1.95

TULLE

TULLE filet à rideaux, 36 pouces; choix de beaux dessins; réduit de .60 à .39. —Au troisième.

COMPLETS à 2 Culottes

Pour garçons de 9 à 17 ans; nouveaux modèles Norfolk, en étoffe du pays (homespun) uni gris, beige tout laine; spécial



12.95 —Au premier.

Soies Egyptiennes et Paisley

Soies égyptiennes, Caravanes et Paisley, 36 et 40 pces de largeur; différentes textures: crêpe canton, crêpe knit, etc. Magnifiques dessins et couleurs; la verge, 2.95, 3.95, 4.50, 5.95.

Velours Duvetine tout laine

DRAP VELOURS DUVETINE tout laine, 54 pces; une pesanteur spéciale pour manteaux de printemps; nuances: sable, beige, beige, marine, brun africain, noir; la verge 2.95. —Au rez-de-chaussée.

TOILE

Nouvelle TOILE brune à robes, 36 pces de largeur; belle qualité, appropriée aussi pour ouvrages de fantaisie, etc. La verge .45

NAPPES

NAPPES en damas blanc, pour cuisine, bordures rouges; bords ourlés, chacune 1.69

SERVIETTES

SERVIETTES de table en damas blanc, bords ourlés, bordure bleue tout le tour; la douz. 1.95

DAMAS

DAMAS blanc à nappes, fabrication américaine; différents dessins; qualité très souple, 64 pouces de largeur, la verge .125. —Entresol.

Dupuis Frères LE MAGASIN DU PEUPLE J.-N. Dupuis, Prés. Eug. Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dupuis, Directeur-Gérant rue Sainte-Catherine Est, angle Saint-André et Saint-Christophe.

Advertisement for Bromo Quinine. Text: "Pour enrayer un rhume en un jour prenez les comprimés laxatifs de Bromo Quinine. Assurez-vous que l'on vous donne le BROMO. C. N. Brown. Prix: 30c. Fabriqués au Canada."

Advertisement for Antikore-Laurence. Text: "CURE RADICALE DES GONORRHEES, ULCERES, SANS DOUSURE EN VENTE PARTOUT. J. LAURENCE, MONTRÉAL."